



MAIRIE DE PUÉCHABON

Conseil Municipal jeudi 28 Décembre 2022
PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-deux et le 28 Décembre 2022 à 20h00, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Xavier PEYRAUD, Maire.
Sur la convocation qui leur a été adressée le 23 Décembre 2022.

Etaient présents : Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Françoise BASSOUA, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

A donné procuration : Yohan MARKARIAN à Hélène DELONCA

Excusés : Evelyne PLANQ .

Secrétaire : BOMY Sylvie

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 27 octobre 2022
2. Demande subvention pour la rénovation de 6 logements communaux.
3. Demande Fonds de concours 2023 – Traversée du village.
4. Demande de subvention pour le mur de l'ancienne école.
5. Rapport sur le prix et la qualité de service 2021 pour l'eau potable et de l'assainissement.
6. Instauration de la taxe sur les logements vacants.
7. Instauration de la taxe sur les résidences secondaires.
8. Adhésion au service juridique de la CCVH.
9. Adhésion au service de médecine préventive du CDG34.
10. Etat d'assiette et destination des coupes de bois ONF.
11. Département Hérault – 8000 arbres par an – Campagne 2023.
12. Régularisation des loyers impayés.
13. Retrait des délégations octroyées au Maire lors du Conseil Municipal du 16 juin 2020.
14. Questions diverses :
- Motion du SYDEL.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Sylvie BOMY, pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Approbation du compte rendu du 27 octobre 2022

Madame DELONCA donne les modifications que les élus de l'opposition souhaitent apporter au PV du conseil municipal du 27 octobre.

- Point 1 du CM du 27 octobre, 2ème paragraphe.

Remplacer : *"et qu'il était présent aujourd'hui pour mettre fin à ce mandat. Il ajoute que si ce n'est pas ce soir, ces sera dans 3 mois par le Préfet"*

Par : *"et que nous attendons que le Préfet constate le blocage afin de mettre fin à la mandature actuelle et qu'il décide, de fait, de prononcer la dissolution du conseil municipal et qu'il soit procédé à de nouvelles élections".*

- Point 4 du CM du 27 octobre, 6ème paragraphe.

Remplacer *"Mr Vautier trouve que la manière de procéder de monsieur le Maire n'est pas normale et que le sujet aurait du être abordé en réunion avant"*

Par : *"Il est ici précisé par monsieur VAUTIER que deux élues (Hélène DELONCA et Evelyne PLANQ) ont envoyé chacune un mail pour demander des explications sur ce point de l'ordre du jour. Il interroge d'abord monsieur la Maire qui lui répond qu'il n'a pas reçu ce mail, puis madame Sylvie BOMY qui indique qu'elle a eu connaissance de ce mail mais que ce n'était pas à elle d'y répondre, enfin Madame Christelle AVIAT dont la réponse est juste affirmative, indiquant qu'elle a bien eu connaissance de ces demandes par mail sans qu'elle explique pourquoi elle n'y a pas répondu."*

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Vote : POUR – unanimité (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Françoise BASSOUA, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON).

2. Demande subvention pour la rénovation de 6 logements communaux.

Monsieur le Maire fait lecture du point et explique que l'ensemble des points ayant déjà été vus, il passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

3. Demande Fonds de concours 2023 – Traversée du village.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

4. Demande de subvention pour le mur de l'ancienne école.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

5. Rapport sur le prix et la qualité de service 2021 pour l'eau potable et de l'assainissement.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

6. Instauration de la taxe sur les logements vacants.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

7. Instauration de la taxe sur les résidences secondaires.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

8. Adhésion au service juridique de la CCVH.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

9. Adhésion au service de médecine préventive du CDG34.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

10. Etat d'assiette et destination des coupes de bois ONF.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

11. Département Hérault – 8000 arbres par an – Campagne 2023.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

12. Régularisation des loyers impayés.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **CONTRE 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

POUR 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

13. Retrait des délégations octroyées au Maire lors du Conseil Municipal du 16 juin 2020.

Monsieur le Maire fait lecture du point et passe directement au vote.

Vote : **POUR 6** (Françoise BASSOUA, Patrick VAUTIER, Hélène DELONCA, Alban BERGER, Stéphane SIMON et le pouvoir de Yohan MARKARIAN)

CONTRE 4 (Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS).

14. Questions diverses :

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le Sous-Préfet hier et qu'il n'y aura pas de dissolution. Il informe les élus de l'opposition que ce dernier leur propose de prendre rdv.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h07.

Fait à Puéchabon, le 02/01/2023

Le maire, Xavier PEYRAUD



Certifié exécutoire

*Compte tenu de la réception en préfecture le 02/01/23
et de la publication le 02/01/23*

